

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 2003**

**HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : Message

Message de la ministre du Patrimoine canadien	5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux	7

PARTIE II : Organisation et contexte stratégique de la Commission

a) Mandat, vision et mission	9
b) Cadre de fonctionnement.....	10
1. Description des secteurs d'activités	10
2. Ressources humaines	11
c) Cadre d'intervention stratégique.....	11
1. Contexte	11
2. Ressources financières	12
3. Évolution aux cours des dernières années	12

PARTIE III : Information sur le rendement

1. Rendement global	15
2. Résultats stratégiques	15
2.1 Offrir un des plus prestigieux parcs au monde	15
2.2 Permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine.....	17
2.3 Assurer la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays.....	20

PARTIE IV : Méthodes de gestion

a) Modernisation de la fonction de contrôleur.....	24
b) Gestion des ressources humaines	24
c) Gestion axée sur les risques.....	24
d) Gouvernement en direct	24
e) Normes de services	24
f) Affaires réglementaires	25

PARTIE V : Thèmes horizontaux

a) Développement durable	25
b) Entente-cadre pour l'union-sociale.....	25
c) L'initiative d'amélioration des services	26
Rapport concernant l'imposition des frais d'utilisation externe	27

PARTIE VI : Annexes

<u>Annexe 1</u> : Rendement financier.....	28
--	----

Tableaux financiers applicables à la Commission	28
1. Sommaire des crédits approuvés.....	28
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	29
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	29
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité.....	30
5. Recettes	31

<u>Annexe 2</u> : Groupement des rapports	32
---	----

Réservoir de stockage	32
Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels	32

<u>Annexe 3</u> : Autres renseignements	33
---	----

Personnes ressources.....	33
Lois appliquées et règlements connexes	33



Le portefeuille du Patrimoine canadien, qui comprend la Commission des champs de bataille nationaux, collabore avec des partenaires, d'un bout à l'autre du Canada, en vue d'élaborer des politiques et d'offrir des programmes destinés à renforcer les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et à aider les diverses communautés à mieux se comprendre.

La Commission des champs de bataille nationaux est devenue une fenêtre ouverte sur notre histoire, notre culture et notre patrimoine et participe à l'édification d'une société canadienne encore plus dynamique et plus diversifiée. À l'étranger, nous nous employons à présenter le Canada comme un modèle international de diversité qui se définit et se démarque par la richesse de son patrimoine culturel, son bilinguisme et son multiculturalisme.



Depuis près d'un siècle, la Commission des champs de bataille nationaux veille à la préservation des plaines d'Abraham qui comptent parmi les lieux historiques les plus importants au Canada. Elle offre aux Canadiens et aux Canadiennes accès à l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. Grâce à ses activités, la Commission contribue à améliorer la qualité de vie des gens d'ici et d'ailleurs en leur permettant de visiter ce lieu unique qui témoigne d'un chapitre important de notre histoire.

Le Rapport sur le rendement souligne les réalisations importantes de la Commission des champs de bataille nationaux, un membre clé du portefeuille du Patrimoine canadien. Ce rapport présente aussi les résultats obtenus grâce aux efforts de collaboration et aux partenariats établis. De plus, il permet d'illustrer la contribution du gouvernement du Canada et de ses employés à la promotion et au soutien du travail des artistes, des athlètes ainsi que des communautés linguistiques et culturelles de chez nous.

Sheila Copps

Canada

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film
Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)
Société Radio-Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Bien qu'étant une agence de petite taille au sein du portefeuille du Patrimoine canadien, la Commission des champs de bataille nationaux contribue à plusieurs égards à la mission du portefeuille dans la mesure de ses ressources humaines et financières. Ces actions visent à faire connaître l'histoire du pays, à conserver et mettre en valeur l'un des parcs historiques les plus importants au pays, à renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, à développer un sentiment de fierté et d'appartenance envers un site prestigieux du gouvernement du Canada, à promouvoir et célébrer la diversité culturelle et linguistique. Bref, son but est de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de comprendre leurs origines, de mieux connaître leur pays et leur histoire et surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En 2002-2003, la Commission a poursuivi ses efforts pour assurer la conservation du territoire et son entretien à un niveau de qualité suffisant pour permettre que ce site demeure sécuritaire et prestigieux. De par sa localisation, la Commission se doit de maintenir une haute qualité du site afin qu'il projette une image positive du gouvernement du Canada au cœur de la capitale de la province de Québec. Également, la Commission assure la mise en valeur du parc en offrant des activités et des services à la clientèle des plus satisfaisants.

L'année 2002-2003 a surtout été marquée par l'inauguration et l'ouverture au public de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent. Elle constitue d'ores et déjà un lieu d'accueil des visiteurs et un site de commémoration du grand personnage que fut l'ex-premier ministre du Canada au cours des années de 1948 à 1957. Elle rappelle à la fois sa carrière de juriste et de politicien, ses principales réalisations ainsi que sa vie de famille sur la Grande Allée de Québec.

En outre, cette année fut surtout une année de stabilisation et de maintien des services de qualité, d'études, d'analyse, de certains réaménagements et d'améliorations. La Commission est sensible à la nécessité d'évoluer en vue de l'atteinte de ses objectifs pour bien remplir son mandat, selon sa vision et la mission qu'elle se donne.

Bien qu'il apparait à la Commission que ses ressources ne lui permettent pas d'assurer une promotion suffisante de ses services, ni d'atteindre le niveau souhaité en matière d'histoire et de service éducatif jugé requis pour bien remplir son mandat et contribuer à la mission du portefeuille, elle continue de déployer les efforts nécessaires. Elle s'efforce d'assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-Bataille, de permettre que ce site profite au plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, de répondre aux priorités du gouvernement et de contribuer à l'atteinte de ses engagements.

Pour l'avenir, la Commission souhaite réaliser son plan d'orientation et d'investissement devant l'amener en 2008, année de son 100^e anniversaire. Cependant, cet objectif est fonction d'une consolidation à long terme de ses crédits budgétaires pour ses opérations courantes et ses investissements sur une base régulière.

André Juneau
Président

PARTIE II : Organisation et contexte stratégique de la Commission

a) Mandat, vision et mission

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*) et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Le territoire administré comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec;
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

MANDAT

Acquérir et conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

les convertir en un parc national;

préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

b) Cadre de fonctionnement

La Commission est composée de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. De plus, sa loi constitutive autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des plaines d'Abraham.

1. Description des secteurs d'activités

Selon la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) en vigueur pour 2002-2003, l'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que de ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public; pour les besoins du rapport, il est également fait état du résultat du nouveau Service culturel et technique dans cette section.
- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers et comprend les paiements versés en remplacement d'impôts.

2. Ressources humaines

En 2002-2003, la Commission compte 50 équivalents temps plein (ÉTP) réparties comme suit : 28 permanents temps plein, 27 saisonniers, 17 sur appel, 8 permanents temps partiel et 17 étudiants pour un total de 97 employés durant la période la plus forte de l'année.

C) Cadre d'intervention stratégique

1. Contexte

Créée en 1908, la Commission des champs de bataille nationaux aura donc bientôt 100 ans (en 2008). Le territoire qu'elle administre est le site de pages importantes de l'histoire du Canada et déterminantes dans le sort de l'Amérique. Afin de bien remplir son mandat, en fait selon sa vision et sa mission, la Commission espère d'ici ce temps pouvoir avoir remis le parc en parfait état et avoir réalisé d'importantes étapes de mise en valeur de façon à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent en bénéficier plus que jamais par la suite. Il reste encore beaucoup à faire.

C'est dans cet espoir que la Commission a œuvré en 2002-2003 et qu'elle œuvrera au cours des prochaines années, c'est-à-dire en prévision de son centenaire et dans l'ambiance inévitable de l'organisation des fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec, puisque ce parc a été le plus important legs à la population à l'occasion des fêtes du Tricentenaire de Québec.

Le parc des Champs-de-Bataille est devenu un site rassembleur, situé au cœur de la ville de Québec et il représente une entité fédérale importante par son étendue, sa position stratégique et son niveau de fréquentation, soit plus de 4 000 000 de visiteurs/usagers par année. Il est d'ailleurs très convoité pour la tenue des principaux événements publics d'envergure à Québec, que ce soit les événements sociaux, sportifs, culturels ou récréatifs notamment le Carnaval de Québec, la Fête nationale, la Fête du Canada et le Festival d'été de Québec, etc. Tous ces événements, devenus des incontournables et faisant parfois partie de la tradition, créent une pression sur le territoire et exigent des mesures particulières de conservation.

La Commission subit également des pressions dans divers autres domaines notamment par l'embellissement des aires en périphérie du parc, l'investissement financier pour le développement de parcs ou d'aires de verdure, de musées ou d'attrait touristiques et culturels dans la région de Québec. Ces interventions obligent la Commission à redoubler d'efforts de façon à demeurer concurrentielle et parfois à accélérer les travaux de réaménagements de certains secteurs du parc. Enfin, les infrastructures du parc nécessiteraient d'importantes réfections dues à leur âge.

Le contexte socio-économique peut également avoir un impact sur le déroulement des activités tout comme la température peut avoir un impact sur la génération de revenus et contraindre sérieusement la Commission compte tenu de sa situation.

2. Ressources financières

Le budget global de la Commission est de 9 156 107 \$ incluant le budget supplémentaire de 1 145 825 \$ pour divers projets; 7 732 226 \$ proviennent des crédits budgétaires gouvernementaux et 1 423 881 \$ consistent en des revenus générés par la Commission. Il est important de noter que ces revenus représentent 15,55 % du budget global et que ceux-ci sont primordiaux pour l'atteinte du mandat de la Commission. Ils sont affectés tant au paiement des salaires qu'aux dépenses d'opération. Sans ces revenus, la Commission n'aurait pu maintenir le niveau d'entretien régulier ni atteindre le niveau de service actuel, notamment les activités pédagogiques et autres services publics. Toutefois, il est important de noter que ce montant constitue probablement le maximum possible dans la situation actuelle.

En 2002-2003, la Commission a pu bénéficier d'un apport budgétaire de 425 000 \$ alloué dans le cadre de l'intégrité des programmes. Cette somme a été répartie parmi les divers services de façon à répondre aux besoins les plus importants et à dégager une certaine marge de manœuvre (258 000 \$) pour pouvoir faire face aux imprévus, aux incontournables. Celle-ci doit aussi couvrir certaines dépenses en immobilisation. Cette somme est cependant insuffisante pour permettre à la Commission de réaliser un plan pluriannuel de réfection et de mise en valeur.

3. Évolution aux cours des dernières années

Pendant de nombreuses décennies, la Commission œuvre à la constitution du parc des Champs-de-Bataille et à son aménagement. Elle débuta modestement avec peu de ressources, à la mise en valeur du parc au cours des années 1980, et de façon un peu plus soutenue à partir des années 1990 avec la réalisation d'un Centre d'interprétation. Au cours des années suivantes, la Commission a obtenu certains budgets spéciaux pour des travaux de réfection visant principalement à assurer la sécurité des usagers et visiteurs ainsi que certains budgets pour la mise en valeur, notamment pour la réalisation de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et de l'exposition « Odyssée Canada » et un budget particulier pour assurer des installations convenables pour les organisateurs d'événements.

Objectifs importants

Compte tenu de l'importance du site comme parc historique au pays et comme parc urbain, la Commission considère que pour bien remplir son mandat, selon sa vision et la mission qu'elle se donne, elle doit pouvoir poursuivre les actions entreprises tout en orientant davantage celles-ci pour que leur impact se fasse davantage sentir pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Les ressources actuelles ne lui permettent cependant pas

d'atteindre le niveau d'intervention comme elle le souhaiterait. À titre d'exemple, elle envisage de :

- Devenir la référence en matière de la Conquête et ce qui en découle pour l'histoire du Canada et de l'Amérique;
- Rendre accessible à l'échelle nationale des programmes éducatifs qui connaissent un grand succès;
- Développer des programmes d'interprétation et de vulgarisation et des outils pédagogiques pour différentes clientèles tant au niveau histoire que nature;
- Donner plus d'ampleur aux activités thématiques d'animation et créer divers liens avec des groupes;
- Tenir des fouilles archéologiques et créer des ateliers de participation;
- Réaménager certains secteurs du parc;
- Mettre en valeur le volet « nature »;
- Maintenir les aménagements horticoles plus longtemps l'automne;
- Accroître le niveau de certains spectacles offerts et supporter davantage le milieu culturel et la représentation de diverses communautés culturelles canadiennes;
- Offrir davantage de services aux visiteurs.

PARTIE III : Information sur le rendement

1. RENDEMENT GLOBAL

Globalement, la Commission des champs de bataille nationaux a rencontré ses obligations d'opérations régulières dans ses divers champs d'actions et a maintenu le niveau de service de l'année précédente. Elle a complété les rénovations de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent et a procédé à son inauguration. En outre, en visant les objectifs ci-dessus mentionnés, la Commission a également réalisé le réaménagement de quelques secteurs du parc et a amélioré certains services et activités offerts au public. Ceux-ci sont plus spécifiquement expliqués dans la présentation des résultats.

En fait l'année 2002-2003 fut davantage une année de stabilisation et de maintien des services, d'études et d'analyse, bien que certaines actions contribueront à l'amélioration des services pour les années subséquentes : la refonte de son site Internet, à titre d'exemple.

2. RÉSULTATS STRATÉGIQUES

2.1 Offrir un des plus prestigieux parcs au monde

Contexte et historique

Le parc des Champs-de-Bataille (plaines d'Abraham) a été créé en 1908 dans la foulée des grands parcs urbains au monde tout en étant un des premiers parcs historiques créés au Canada. De par l'aménagement et l'horticulture et sa situation géographique, il se compte parmi les plus prestigieux parcs urbains au monde. Son aménagement a été réalisé par le premier architecte paysagiste du Canada, M. Frédérick G. Todd. Il contribue à mettre en valeur le rôle du gouvernement du Canada au cœur de la capitale de la province de Québec.

La Commission a comme objectif de maintenir les aménagements de qualité pour préserver la notoriété de ce parc et continuer d'offrir à la population canadienne l'un des plus prestigieux parcs au monde.

Affectation des ressources

Les ressources allouées pour l'atteinte du résultat souhaité constituent principalement le budget régulier du service de l'aménagement, de l'horticulture et de l'arboriculture qui est de 551 840 \$. Cette somme comprend 150 000\$ provenant du programme d'intégrité.

Partenaires

En regard de l'atteinte de cet important objectif, la Commission est le principal maître d'œuvre. Les partenaires présents jouent en fait un rôle de promotion de ce site horticole, puisque la Commission est membre d'associations comme l'Association des Jardins du Québec, et en regard d'activités pour faire connaître diverses facettes des sciences de la nature et sensibiliser la population à l'importance de protéger l'environnement. Au nombre des partenaires de la fête de la nature en 2002, mentionnons le ministère des Ressources naturelles du Canada, le Jardin zoologique du Québec, la Société de l'arbre du Québec, le journal Le Soleil et la firme paysagiste Enviram.

Objectifs clés et résultats généraux

Pour la Commission, offrir un des plus prestigieux parcs au monde, contribue à :

- Renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de ce parc et ainsi du gouvernement du Canada au cœur de la ville de Québec;
- Sensibiliser la population à l'importance de la protection de l'environnement et de la nature dans la vie de tous les jours;
- Faire découvrir aux milliers de visiteurs et usagers la valeur patrimoniale de ce parc de par ses richesses historiques, culturelles, récréatives et naturelles;

Enjeux et risques

Pour ce faire, la Commission doit maintenir le niveau de qualité des aménagements tout en maintenant un rapport de qualité d'embellissement par rapport aux nouveaux aménagements environnants et en étant parfois confrontée à la nécessité de modifier ces échéanciers de travaux. Le défi est de taille vu le peu de marge de manœuvre tant au niveau financier que des ressources humaines. D'autre part, le parc fêtera ses 100 ans en 2008 et plusieurs secteurs nécessitent un réaménagement ou un rajeunissement. Certains travaux seront aussi requis pour assurer la sécurité des visiteurs. Cet aspect, marié à l'intérêt grandissant pour l'horticulture parmi la population, contribue à accroître les attentes et les obligations de la Commission en cette matière.

Liens avec le RPP

À l'égard de l'objectif d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde et en fonction des plans et priorités établis pour 2002-2003, la Commission a réalisé, en plus de maintenir la qualité des aménagements considérés comme très satisfaisants, certains réaménagements aux endroits les plus fréquentés pour une somme supplémentaire de 40 000 \$, permettant ainsi de mettre en valeur quelques attraits principaux du parc. Elle entreprit au niveau conceptuel l'amélioration des entrées piétonnes du parc. Elle réalisa un aménagement paysager pour mettre en valeur la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent. Une activité « fête de la nature » fut tenue en vue de faire connaître les services de la Commission, son patrimoine naturel et horticole et pour sensibiliser les visiteurs à l'importance de la nature dans la vie de tous les jours. Il est à noter que les activités d'animation et de sensibilisation sont par contre couvertes par le budget des communications.

La Commission a alloué des ressources supplémentaires de l'ordre de 50 000 \$ pour permettre le maintien des aménagements floraux plus longuement que les années précédentes pour le bénéfice des usagers et visiteurs, compte tenu de la présence de nombreux touristes en septembre et début octobre, de saisons automnales plus chaudes et pour divers travaux horticoles, notamment l'entretien des arbustes.

Chacun des services de la Commission s'implique en vue d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde bien que le plus visé par cet objectif soit le service de l'aménagement, de l'horticulture et de l'arboriculture.

Satisfaction de la clientèle

La Commission n'a pas de ressources suffisantes pour réaliser un sondage professionnel permettant de déterminer la satisfaction de la clientèle. Un sondage professionnel fait en 1998 a démontré que 92 % des visiteurs/usagers étaient satisfaits (très ou assez) du travail effectué par la Commission comme gestionnaire du site. Quelques sondages maisons plus récents ont permis de vérifier cette satisfaction. Toutefois, aucune donnée précise récente ne peut être fournie. Cependant, en se basant sur les commentaires obtenus des visiteurs et les observations de son personnel, la Commission estime que le degré de satisfaction s'est maintenu pour 2002-2003.

2.2 Permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine

Contexte et historique

Pour bien remplir son mandat, la Commission doit procéder à des opérations de conservation du territoire, à son entretien, à des réfections importantes lorsque requis ainsi qu'à des opérations de surveillance de ses propriétés et de sécurité pour les usagers afin de prévenir des accidents et des détériorations. Elle se doit également de faire respecter les règlements applicables sur le territoire, à savoir le règlement du parc et le règlement sur la circulation routière.

Le principal défi de la Commission, pour l'atteinte de ce résultat, est de maintenir l'équilibre entre ses vocations historique et urbaine sur son territoire, c'est-à-dire entre son rôle d'interprétation de l'histoire et l'utilisation de celui-ci pour des activités publiques populaires. Elle doit aussi assurer le maintien du caractère paisible du parc tout en en faisant un endroit dynamique et accessible pour la population.

Affectation des ressources

Les ressources allouées pour l'atteinte du résultat souhaité constituent principalement le budget régulier du service de l'entretien 1 033 159 \$ et celui du service de la sécurité 333 075 \$ pour un total de 1 366 234 \$ incluant la répartition du budget de l'intégrité des programmes respectivement de 88 000 \$ et 20 000 \$.

Partenaires

Pour l'atteinte de ce résultat, la Commission bénéficie depuis plusieurs années d'un partenariat de la **Ville de Québec** pour la réalisation de certains travaux d'entretien, de réfection et de prêt d'équipement et ce, pour une valeur approximative de 100 000 \$. De plus, elle profite d'une collaboration avec le **ministère de la Défense nationale** pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et l'utilisation d'une aire de stationnement. La **Ville de Québec** supporte également la Commission en regard de diverses infractions ou accidents qui peuvent survenir sur le territoire.

Objectifs clés et résultats généraux

Pour la Commission, permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité du parc des Champs-de-Bataille consiste à :

- Permettre qu'un territoire fédéral au cœur de la ville de Québec soit un lieu rassembleur où il fait bon se retrouver, se divertir et échanger.
- Permettre que ce territoire soit utilisé pour ses fonctions historique, culturelle, récréative et naturelle.
- Permettre son utilisation pour le bien-être de la population par son aspect à la fois détente et activité sportive.
- Contribuer à resserrer le tissu social canadien et à renforcer les valeurs qui nous distinguent (respect de la diversité).
- Contribuer au développement du sentiment d'identité en gérant, entretenant et en aménageant le territoire de manière à ce que les usagers et visiteurs soient fiers de ce parc, de leur parc, propriété importante à Québec.

Enjeux et risques

Le niveau d'entretien et de sécurité est fonction de l'utilisation du site. Il s'avère que celle-ci a beaucoup augmenté au cours des dernières années et la Commission reçoit maintenant de plus en plus de demandes de groupes divers pour l'utilisation du parc. Une telle fréquentation implique des ressources pour l'établissement des ententes pour le contrôle, l'entretien et le nettoyage du site et des bâtiments. Bien que certaines organisations doivent déboursier pour compenser ces travaux ou doivent les exécuter elles-mêmes, il n'en demeure pas moins une pression qu'une institution comme la Commission, qui joue un rôle socio-économique majeur, se doit de rencontrer.

Au cours de l'année 2002-2003, après entente avec certaines organisations, la méthode de gestion pour l'entretien et les réparations de terrain sur les plaines d'Abraham a été modifiée. Ainsi, il a été convenu que la Commission se chargerait de la gestion du terrain

afin d'exercer un meilleur contrôle et s'assurer d'une meilleure qualité de réparations et d'entretien du site après chaque utilisation. Cette nouvelle méthode permettra à un plus grand nombre de visiteurs/usagers de bénéficier, d'admirer et de profiter, à l'instar de certaines organisations, de ces espaces de verdure très convoités des plaines d'Abraham.

L'entretien et la sécurité sont aussi fonction de l'âge des infrastructures pour lesquels plusieurs nécessiteraient des réparations importantes. À titre d'exemple, des routes sont très détériorées et des trottoirs seront bientôt dangereux pour les usagers.

D'autre part, la Commission souhaite procéder à la réfection de plusieurs infrastructures d'ici 2008, c'est-à-dire son 100^e anniversaire qui coïncide avec le 400^e de la ville de Québec, de manière à ce que le parc des Champs-de-Bataille soit dans un état des plus satisfaisants et sécuritaires pour cette occasion, et ce, à l'instar de tous les réaménagements et des embellissements que la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale réalisent en périphérie du parc.

Enfin, comme mentionné précédemment, la Commission ne dispose que d'une très faible marge de manœuvre budgétaire pour faire face à des imprévus ou des bris importants.

Liens avec le RPP et résultats spécifiques

En regard de son rapport sur les plans et priorités pour 2002-2003, la Commission a :

- assuré la surveillance et l'entretien du parc et de ses biens et a entretenu les biens meubles et immeubles, les véhicules et les infrastructures en fonction des budgets qu'elle possédait, donc pour des opérations courantes.
- terminé les travaux de réfection de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent (au coût de 172 000 \$) et entrepris l'entretien de cet immeuble. Cette maison est maintenant ouverte au public. Tel que prévu, l'immeuble permet de générer des revenus de l'ordre de 40 000 \$ qui contribuent à son entretien et son opération.
- effectué certains réaménagements tels qu'indiqués, mais les réalisations sont plutôt soulignées pour l'atteinte du résultat précédent, ayant davantage relevé du service de l'aménagement.
- poursuivi sa collaboration avec la Ville de Québec qui lui offre une contribution en services évaluée approximativement à 100 000 \$.
- alloué une somme supplémentaire en 2002-2003 par rapport à l'année précédente de 33 000 \$ pour l'entretien et de 20 000 \$ pour la sécurité, suite à un apport financier dans le cadre de l'intégrité des programmes.
- permis l'utilisation du territoire du parc des Champs-de-Bataille pour de grands événements comme le Carnaval de Québec, la Fête nationale, la Fête du Canada, le Festival d'été de Québec et pour la tenue d'environ une cinquantaine d'autres événements de moindre envergure, mais ayant des retombées économiques, sociales et culturelles d'importance pour la ville de Québec et sa région.
- alloué environ 116 000 \$ pour entreprendre la signalisation directionnelle, l'identification des rues du parc, la réfection de clôtures ornementales et la réalisation

de diverses études, notamment en vue du réaménagement du terrain des sports, du réseau d'éclairage, d'un mur de soutènement, etc.

Satisfaction de la clientèle

Relativement à la satisfaction de la clientèle, la situation est la même qu'en regard du résultat précédent.

En tout temps la Commission vise à ce que les Canadiens et les Canadiennes de tout âge puissent s'aventurer en toute sécurité à pied, à vélo, en voiture et à ski de fond aux endroits accessibles et permis sur le parc. Ainsi, la Commission contribue à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels et patrimoniaux et contribue à mettre en valeur le rôle du gouvernement du Canada.

2.3 Assurer la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays

Contexte et historique

Au-delà de la nécessité de protéger l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille, de son aménagement, de sa beauté, et d'assurer son entretien et la sécurité sur celui-ci et permettre son utilisation, la Commission entend mettre en valeur ce territoire, faire connaître son histoire, devenir une référence en matière de l'histoire des batailles et de la Conquête. Elle se doit donc d'être dynamique et assurer la prestation d'activités et des services de qualité pour la sensibilisation à ses richesses, à son histoire et celle du pays.

Affectation des ressources

Pour l'atteinte de ce résultat, trois services œuvrent avec leur budget respectif à son atteinte.

Le Service à la clientèle, avec un budget de 600 766 \$ offre diverses activités d'animation à des groupes de tout âge, notamment des visites guidées et des activités d'animation pédagogique. De plus, il gère des expositions et l'accueil de ses visiteurs comme le Centre d'interprétation des batailles, l'exposition « Odyssée Canada » présentant l'histoire du Canada, les tours Martello et la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent qui a été ouverte au public au cours de l'été 2002.

Le Service culturel et technique avec un budget de 72 200 \$ offre une quarantaine de spectacles gratuits au kiosque Edwin-Bélanger et assure l'entretien technique des expositions.

Le Service des communications, avec un budget de 215 712 \$ fait connaître l'ensemble des services et des activités de la Commission et contribue à l'organisation d'événements

ponctuels pour faire connaître diverses facettes des plaines d'Abraham (parc des Champs-de-Bataille).

Pour l'atteinte de ce résultat, les ressources totales, étant majoritairement des dépenses relatives à la mise en valeur, sont de 888 678 \$. Le programme d'intégrité a permis d'allouer de nouvelles ressources pour ses opérations courantes pour ces services de l'ordre de 40 000 \$.

Partenaires

Tous ces services bénéficient de divers partenariats qui contribuent au succès de leurs activités. Ce sont notamment des commandites, soit du Journal de Québec, de CITF Rock Détente, TQS, du journal Le Soleil, FM 93, permettant la visibilité des services, des activités et des spectacles dans les médias. Également, un échange de services avec le Musée national des beaux-arts du Québec (auparavant connu sous le nom de Musée du Québec) permet l'utilisation d'un local pour le Centre d'interprétation. De plus, des partenaires de diverses associations touristiques permettent l'établissement de forfaits, comme La Citadelle de Québec, Parcs Canada, l'Observatoire de la Capitale et les Chalets Mont Sainte-Anne.

En 2002-2003, la valeur des partenariats était de l'ordre d'environ 170 000 \$. Certains partenaires offraient à la Commission de la publicité gratuite, d'autres attribuaient des rabais ou encore d'autres offraient des prix de participation lors des activités spéciales organisées par la Commission.

Objectifs clés et résultats généraux

Les activités et services de la Commission contribuent dans une certaine mesure aux objectifs stratégiques de Patrimoine Canada comme :

- Faire preuve d'initiative pour faire connaître l'histoire du Canada;
- Contribuer à resserrer le tissu social canadien et à renforcer les valeurs qui nous distinguent (respect de la diversité) en contribuant à faire connaître l'histoire de l'époque de la Conquête et de la période de la Nouvelle-France par les expositions et les diverses activités d'animation.
- Permettre de comprendre l'origine de la dualité canadienne et linguistique ainsi que l'apport de la nation Amérindienne par les expositions et les activités d'animation.
- Permettre de comprendre l'héritage laissé par les Français, les Britanniques, les Canadiens et les Amérindiens cohabitant en Nouvelle-France, par les expositions et les activités d'animation.
- Favoriser l'accès et la participation à la vie culturelle au Canada en organisant des spectacles et en permettant à des artistes y compris des artistes de la relève et de diverses provinces de se produire et en contribuant à les faire connaître.

Enjeux et risques

En matière de mise en valeur et dans le but de remplir son mandat, comme la Commission le souhaite, le défi est important, mais très stimulant. Il reste énormément à faire compte tenu de l'énorme potentiel qu'offrent le territoire, son histoire, celle du pays reliée à celui-ci et à la Conquête, et pour atteindre de façon plus marquée les objectifs clés ci-dessus mentionnés.

L'enjeu principal est de faire des pas importants d'ici 2008, pour le 100^e anniversaire de la Commission. Dès cette année-là, la Commission devrait occuper la place qui lui revient et étendre davantage son champ d'action à l'échelle nationale. Toutefois, elle risque de ne pas avoir les ressources financières requises.

Liens avec le RPP et résultats spécifiques

En regard de son rapport sur les plans et priorités pour 2002-2003, la Commission a :

- accueilli de nombreux visiteurs au Centre d'interprétation, aux tours Martello, à l'activité « Conseil de guerre », au tour guidé en autobus, à l'exposition « Odyssée Canada » dont la fréquentation totale se chiffre à environ 36 160* visiteurs. Le nombre de visiteurs en 2002-2003 s'est maintenu par rapport à l'année précédente.
- fait la prestation d'environ une quarantaine d'activités d'animation pédagogique à divers groupes scolaires et d'adultes. La fréquentation s'élève à 1 019* groupes, soit environ 39 208* participants représentant une augmentation de près de 19 % par rapport à l'année précédente.
- organisé des événements thématiques tel que la Grande fête de la nature, le Grand pique-nique d'Abraham, les plaines d'Abraham sur un pied d'alerte, sur l'Halloween et la magie d'un Noël d'antan. Ces activités ont attiré environ 14 000* visiteurs.
- complété la première phase de la réfection complète de son site Internet (www.ccbn-nbc.gc.ca) pour le rendre conforme aux normes du Gouvernement en direct. Son développement se poursuivra au cours de quelques années.
- maintenu ses efforts pour l'obtention de commandites et de partenaires et a maintenu le même niveau que les années précédentes, soit environ 170 000 \$.
- investi environ 16 000 \$ pour la révision et la bonification d'activités d'animation afin qu'elles répondent mieux aux programmes éducatifs et aux attentes des clients ainsi que pour la préparation de nouvelles activités.
- procédé à l'inauguration de la Maison patrimoniale Louis S. St-Laurent et à sa mise en lumière.
- investi environ 17 000 \$ pour divers équipements visant à améliorer la présentation de spectacles au kiosque Edwin-Bélanger.
- alloué environ 16 000 \$ comme première étape d'une nouvelle exposition relative à l'histoire militaire.

La Commission n'a pu obtenir, contrairement à quelques années précédentes, de commandite de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC). Elle a dû compenser (175 000 \$) par l'apport budgétaire obtenu pour l'intégrité du programme. Elle n'a donc pas pu accroître beaucoup sa promotion de l'exposition « Odyssée Canada » ni celle de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent.

Satisfaction de la clientèle

Quant à la satisfaction de la clientèle, la fréquentation d'une clientèle fidèle est un indice révélateur; ce qui est le cas pour les activités d'animation pédagogique alors que plusieurs écoles reviennent annuellement avec les groupes de divers niveaux scolaires ainsi qu'au kiosque Edwin-Bélanger où les gens assistent à plusieurs spectacles dans une saison. L'augmentation des foules à chaque spectacle est également révélatrice de la satisfaction de la clientèle. En 2002-2003, la clientèle au kiosque Edwin-Bélanger s'est accrue de 38 % passant ainsi à 65 000* spectateurs.

Encore ici, la Commission ne possède pas les ressources nécessaires pour se permettre de réaliser des sondages professionnels pour connaître la satisfaction de la clientèle.

** L'évaluation de la fréquentation des activités est faite manuellement et systématiquement par les employés de la Commission.*

PARTIE IV : Méthodes de gestion

a) Modernisation de la fonction de contrôleur

En 2002-2003, une étude visant à évaluer les capacités de la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) en regard des pratiques modernes de gestion a été complétée. Un plan d'action sera préparé en 2003-2004 et mis en œuvre par la suite.

Suite à l'analyse des pratiques de gestion, la Commission a constaté quelques aspects à améliorer. Certains ont déjà été mis en œuvre, notamment apporter davantage d'attention aux ressources humaines et dans la gestion du travail et améliorer l'interrelation entre les services en augmentant les rencontres de groupe pour la planification et le contrôle des activités. D'autres aspects à améliorer pourront se concrétiser au cours de la prochaine année.

b) Gestion des ressources humaines

Un cadre de gestion des ressources humaines est en vigueur à la Commission depuis 2000-2001. L'évaluation des pratiques modernes de gestion ci-dessus mentionnée a révélé que certaines améliorations devraient être mises en place. La Commission a désigné en 2002-2003 une personne au sein de la direction pour s'occuper de la gestion des ressources humaines.

c) Gestion axée sur les risques

Conseils et Vérification Canada a procédé au cours de 2002-2003 à un examen des priorités de vérification interne et de l'identification des risques pour la Commission selon les barèmes établis pour les petits organismes. Un plan de vérification interne pour 2003-2004 et 2004-2005 a été recommandé.

d) Gouvernement en direct

En 2002-2003, la Commission a réalisé la première étape essentielle pour se conformer au projet du Gouvernement en direct. La base de son site Internet a été refaite selon les normes en vigueur et en tenant compte de l'ensemble des composantes pour compléter le site. D'ores et déjà, les Canadiens et les Canadiennes peuvent mieux connaître la Commission et les services qu'elle offre. L'adresse est www.ccbn-nbc.gc.ca.

e) Normes de services

À ce jour, la Commission n'a pas établi de normes de services. Elle se fait toutefois un devoir de répondre avec promptitude à toute demande d'information ou toute plainte de la population ou de la clientèle afin d'assurer un service de qualité.

f) Affaires réglementaires

Conformément à ce qui a été mentionné dans le rapport précédent, le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille a été révisé et adopté au début de l'année financière 2002-2003.

PARTIE V : Thèmes horizontaux

a) Développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc public en milieu urbain, ses efforts en matière de développement durable consistent à renouveler la population d'arbres, à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles et à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation.

La préservation et la conservation d'un parc, comme les plaines d'Abraham, au cœur de la ville, contribuent à la protection de l'environnement et à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer. La Commission aborde une vision écologique en respectant l'environnement dans ses interventions. Elle bénéficie d'un parc de 108 hectares où l'on y retrouve plus de 6000 arbres répertoriés représentant au-delà de 80 espèces. Ces derniers contribuent à contrecarrer l'effet de serre, puisqu'ils absorbent approximativement 15 tonnes de CO₂ annuellement. La Commission cultive également toutes les fleurs nécessaires à l'embellissement du parc. Quelque 100 000 plantes annuelles, bisannuelles et vivaces sont produites dans les serres de la Commission. Ce parc est en fait le poumon de la ville de Québec.

À cet égard, la Commission contribue au Rendement du Canada en contribuant à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels.

b) Entente-cadre pour l'union sociale

De par la nature de ses opérations, l'entente cadre pour l'union sociale a peu d'effets sur la Commission des champs de bataille nationaux. Toutefois, deux aspects la touchent plus particulièrement : les services aux handicapés et le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les services aux handicapés, la Commission maintient l'accessibilité à différents secteurs ou points d'attrait du parc, mais elle est consciente des lacunes en ce qui concerne les services sanitaires pour personnes handicapées au centre du parc. Les bâtiments publics sont accessibles, sauf certains bâtiments historiques exemptés de cette obligation notamment les tours Martello. Pour ces derniers, il y a un panneau d'interprétation qui fournit une information de base.

Quant au bien-être des enfants, c'est dans les domaines de l'apprentissage et de la valorisation du patrimoine culturel que la Commission œuvre le plus. Elle offre diverses activités d'animation et d'interprétation, à des prix concurrentiels relativement aux volets

historique, naturel et scientifique reliés aux plaines d'Abraham. Elle fait vivre aux enfants une expérience enrichissante et éducative en fonction de leur niveau de scolarité. Ces activités contribuent à développer chez les enfants le goût d'apprendre, le respect des autres et de notre patrimoine.

À cet égard, la Commission contribue au Rendement du Canada en participant à la création d'une société plus inclusive qui donne aux enfants un bon départ dans la vie.

c) L'initiative d'amélioration des services

Comme il est mentionné précédemment, la Commission ne possède pas de sondage récent général pour évaluer la satisfaction de sa clientèle. Celui de 1998 réalisé par des professionnels et les sondages maisons des dernières années ont démontré un haut pourcentage de satisfaction à l'égard du travail effectué par la Commission (92 %) et pour l'entretien du site.

Le budget de la Commission ne lui permet pas de procéder à un sondage d'opinion d'importance comme en 1998. Le sondage maison réalisé en 2002-2003 démontre qu'en général la clientèle est satisfaite de la qualité des services et des activités d'animation.

La fréquentation aux activités peut, dans une certaine mesure, refléter la satisfaction de la clientèle en particulier lorsqu'on peut remarquer une fidélité d'année en année. Dans ces cas, la clientèle s'est accrue d'environ 19 % en moyenne.

La Commission fait des efforts constants afin d'améliorer la satisfaction de la clientèle sur tous les points : entretien du site, qualité des activités et services, expositions, animation, etc.

Rapport concernant l'imposition de frais d'utilisation externe
(en milliers de dollars)

<u>Nom de l'activité *</u>	<u>Type de frais</u>	<u>Pouvoir d'établissement des frais</u>	<u>Recettes réelles en 2002-2003</u>	<u>Coût total prévu pour fournir le bien ou le service</u>	<u>Consultation et analyse</u>	<u>Norme de service</u>	<u>Résultats sur le rendement</u>
Stationnements	(D et P)**	Pouvoir de la ministre de fixer le prix à payer pour la fourniture de services	942 398 \$	202 514 \$	Consultation publique dans les journaux et avis publié dans la Gazette du Canada	Aucune norme particulière. Déneigement et entretien des espaces. Services d'un préposé aux stationnements disponibles.	100 % d'utilisation en période estivale et 80 % d'utilisation durant l'hiver – certains secteurs fermés à la circulation. Constituent la principale source de revenus
Activités pédagogiques et accueil	(D et P)** animations	Pouvoir de la ministre de fixer le prix à payer pour la fourniture de services	249 114 \$	367 000 \$	Consultation publique dans les journaux et avis public dans la Gazette du Canada	Aucune norme particulière. Information fournie avec célérité. Ratio – un animateur pour 30 étudiants.	Augmentation de la clientèle d'environ 19 % Satisfaction des programmes éducatifs – 99 % déclarent qu'ils sont excellents ou bons
Loyers	Location de bureaux	Pouvoir contractuel	178 982 \$	24 298 \$	Selon le marché	Entente signée entre locataire et locateur	Aucune plainte, respect de l'entente.
Autres revenus	Droits d'utilisation du site, machines distributrices et autres services	Pouvoir contractuel et pouvoir de la ministre de fixer le prix à payer pour la fourniture de services	53 387 \$	13 533 \$	Consultation publique dans les journaux et avis public dans la Gazette du Canada. Selon le marché, pour les droits	Prix concurrentiel	Plus de 50 organismes utilisent le site

* Prendre note que le nom de l'activité dans ce tableau ne correspond pas au RPP 2002-2003. La correction a été faite pour le RPP 2003-2004.

Ceci nous donnera une méthode constante entre les états financiers, le RPP et le prochain rapport de rendement.

** (D et P) – Droits et privilèges.

PARTIE VI : Annexes

ANNEXE 1 : Rendement financier

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Dans les tableaux financiers 1, 2, 3, et 4 ci-dessous, il est à noter que l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par les budgets spéciaux obtenus, notamment pour la rénovation de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent.

TABLEAUX FINANCIERS APPLICABLES À LA COMMISSION

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5. Recettes

1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
Crédit		2002-2003		
		Total des Dépenses prévues	Autorisations totales	Total des Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux				
65	Dépenses du Programme	6,140	6,140	5,587
65 A	Dépenses du Programme		985	1,229
65 A	Dépenses du Programme		65	65
65 A	Dépenses du Programme		94	94
65 A	Dépenses du Programme		2	2
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1,200	1,424	1,424
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	367	446	446
Total pour le ministère		7,707	9,156	8,847
1. Budget des dépenses principales, budget des dépenses supplémentaires et autres autorisations.				

2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)							
Commission des champs de bataille nationaux	ETP*	Fonction nement	Capital	Subventions et contributions	Total des Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des Dépenses nettes
Dépenses prévues	50	7,602	105		7,707		7,707
(autorisations totales)	50	8,864	292		9,156		9,156
Total des dépenses réelles	50	8,555	292		8,847		8,847
Autres recettes et dépenses							
Recettes disponibles							(1,200)
(autorisations totales)							(1,424)
(Réelles)							(1,424)
Coût des services offerts par d'autres ministères							
(autorisations totales)							58
(Réelles)							58
Coût net du programme							
(autorisations totales)							6,565
(Réelles)							7,790
							7,481
Nota : Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.							
Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.							
* Incluent le programme des revenus en vertu de l'article 29.1 (1) de la L.G.F.P..							

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)					
	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003		
			Total des Dépenses prévues	Autorisations totales	Total des Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux	12,300	10,093	7,707	9,156	8,847
Total	12,300	10,093	7,707	9,156	8,847

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2002-2003 RPP et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

		Secteurs d'activités			
Commission des champs de bataille nationaux	ÉTP *	Conservation	Mise en valeur	Administration	Total
Dépenses prévues	50	2,237	653	4,817	7,707
(autorisations totales)	50	2,878	1,419	4,859	9,156
Total des dépenses réelles	50	2,569	1,419	4,859	8,847
% du TOTAL		31.43	15.50	53.07	100.0

Nota : L'Administration comprend : les paiements versés en remplacement d'impôts 3 606 493 \$ et les projets spéciaux.

Le total inclut un budget spécial alloué et transfert de 1 145 825 \$, une augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (200 000 \$) et les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

* incluent le programme des revenus

5. Recettes

L'augmentation des revenus en 2002-2003 par rapport à 2001-2002 s'est surtout fait sentir au niveau des droits d'entrées, de la boutique de souvenirs, des stationnements et la location de locaux.

Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Recettes disponibles					
	Recettes réelles 2000-2001	Recettes réelles 2001-2002	2002-2003		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Commission des champs de bataille nationaux					
Amendes et pénalités	017	007			
Total des recettes non fiscales	017	007			
<u>Article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques</u>					
<u>-Stationnements :</u>					
-Laurier	342	417	360	424	424
-Montcalm	060	058	053	060	060
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	118	194	183	198	198
-Maison de la découverte	192	252	214	260	260
<u>-Droits d'entrées, de visites et de services :</u>					
-Boutique, Internet et distributrices		037	021	039	039
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2, Maison de la découverte (MDLD)	028	054	055	064	064
-Tours guidés en autobus	008	011	011	012	012
-Activités d'animation	085	157	150	155	155
-Utilisations diverses (sites, locaux)	019	034	031	033	033
-Location de locaux	206	138	122	179	179
Total des recettes non fiscales	1058	1352	1200	1424	1424
Total des recettes disponibles	1075	1359	1200	1424	1424

ANNEXE 2 : Groupement des rapports

RÉSERVOIR DE STOCKAGE

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux

Rapport annuel pour le 30 avril 2003

Conformément à la partie IV de la LCPE, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 2002.

Le nombre suivant de systèmes de stockage souterrains :

Trois systèmes de stockage, deux aux ateliers (essence et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand à Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux. Sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains* : les trois systèmes de stockage ci-dessus mentionnés.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINIS-TÉRIELS

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

La Commission des champs de bataille nationaux est tenue de produire annuellement les rapports ci-après mentionnés :

- Le rapport sur les plans et priorités (Budget des dépenses);
- Le rapport annuel de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*;
- Le bilan annuel de la *Loi sur les langues officielles*.

ANNEXE 3 : Autres renseignements

PERSONNES RESSOURCES

Michel Leullier, secrétaire de la Commission

Courrier électronique : michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca

Louise Germain, secrétaire adjointe

Courrier électronique : louise.germain@ccbn-nbc.gc.ca

Anne Chouinard, adjointe à l'administration

Courrier électronique : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca

Gérard Boulianne, agent financier

Courrier électronique : gerard.boulianne@ccbn-nbc.gc.ca

Commission des champs de bataille nationaux

390 av. de Bernières

Québec (Québec)

G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506

Télécopieur (418) 648-3638

Adresse du site Web : www.ccbn-nbc.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/2002-186, 9 mai 2002.